

Consomag

dimanche 8 septembre 2024

Bonjour, en tant que locataire, si je découvre des punaises de lit chez moi, est-ce à moi ou au propriétaire de payer les frais d'éradication ?

La CNL vous répond

@cni59-non commercial



EDDIE JACQUEMART

<https://www.inc-conso.fr/sites/default/files/video/2024/06/2202-punaise-lit.mp4>